

» PRESSE NATIONALE

Politique 



INVESTITURE DE MAMADY DOUMBOUYA : KANDIA CAMARA A PRÉSENTÉ LE PRÉSIDENT OUATTARA

La présidente du Sénat, Kandia Camara, a pris part, le 17 janvier 2026, à la cérémonie d'investiture du Président de la Guinée, Mamady Doumbouya. Elle représentait le Chef de l'État, Alassane Ouattara. De nombreux Chefs d'État et de gouvernement, des responsables d'organisations internationales et régionales, ainsi que des personnalités politiques et diplomatiques étaient également présents. Claude Sahi, chef de cabinet du Président de la République, Alcide Djédjé, vice-président du Sénat, et Touré Ousmane Samassi, secrétaire général de l'institution, faisaient partie de la délégation. Elle a salué la vitalité des relations entre la Côte d'Ivoire et la Guinée fondées sur des liens fraternels et une solide coopération. « Nous avons assisté à une belle et solennelle cérémonie qui consacre le retour à l'ordre constitutionnel en Guinée », a-t-elle déclaré.



ASSEMBLÉE NATIONALE : LES DÉPUTÉS ÉLUS LE 27 DÉCEMBRE 2025 FONT LEUR RENTRÉE, CE MATIN

Le président de l'Assemblée nationale, Patrick Achi, convoque les députés à la cérémonie solennelle d'ouverture de la première session ordinaire de l'année 2026 qui se tient, aujourd'hui, lundi 19 janvier 2026, à 10h à l'hémicycle, à Abidjan-Plateau. Dans un communiqué publié, le samedi 17 janvier, quelques heures après l'élection de Patrick Achi en qualité de président de la chambre basse du Parlement, le secrétaire général de l'institution, Diomandé Aboubacar Sidiki, a publié le communiqué invitant les élus de la Nation « d'arborer leurs écharpes et autres insignes de parlementaire » pour la rentrée solennelle de l'institution, ce jour.



ASSEMBLÉE NATIONALE : PATRICK ACHI OUVRE LA LÉGISLATURE 2026-2030 SOUS LE SIGNE DE LA RESPONSABILITÉ ET DU DIALOGUE

Élu président de l'Assemblée nationale pour la législature 2026-2030, Jérôme Patrick Achi a officiellement pris fonction, le samedi 17 janvier 2026, à l'occasion de la séance inaugurale de la Troisième législature de la III^e République. Dans un discours solennel, empreint d'humilité et de gravité, il a pris la mesure de « la responsabilité immense » qui incombe désormais à la représentation nationale. Dès l'entame de son allocution, le nouveau président de l'Assemblée nationale a exprimé sa reconnaissance au Chef de l'État. « La confiance constante que le président Alassane Ouattara m'a accordée m'honneure et m'engage. Elle m'impose, plus que jamais, le devoir de servir avec loyauté, rigueur et sens de l'État », a-t-il déclaré, saluant le leadership et la vision du Président de la République pour bâtir une Grande Côte d'Ivoire stable, solidaire et ambitieuse ».

ASSEMBLÉE NATIONALE : PATRICK ACHI REND HOMMAGE À ADAMA BICTOGO

Dans son discours prononcé après son élection, Patrick Achi a adressé des paroles de reconnaissance à l'ancien président de la Chambre basse, qu'il a qualifié de « frère ». Il a souligné « la dignité, l'engagement et le sens élevé des responsabilités » avec lesquels Adama Bictogo a conduit les travaux parlementaires.

Economie**MIRAH : DES VÉHICULES ET MOTOS ADMINISTRATIFS REMIS AU PERSONNEL**

Le ministère des Ressources animales et halieutiques (MIRAH) a procédé, le vendredi 16 janvier 2026, à la remise officielle de matériels roulants à ses services, lors d'une cérémonie présidée par Sidi Tiémoko Touré, ministre des Ressources animales et halieutiques. L'évènement s'est tenu sur l'esplanade de la CAISTAB, à Abidjan-Plateau, en présence des cadres du ministère, de partenaires techniques et financiers, ainsi que des bénéficiaires. Composée de véhicules et de motos administratifs, cette dotation s'inscrit dans la stratégie de modernisation de l'action publique engagée par le MIRAH. Elle vise à renforcer la mobilité et l'efficacité opérationnelle des services, notamment sur le terrain.

FILIÈRE CAFÉ-CACAO : LES CAMIONS DANS LES ZONES PORTUAIRES APPELÉS À SE METTRE EN RÈGLE

La Direction de la commercialisation intérieure du Conseil du café-cacao, à la suite des informations persistantes faisant état d'un stationnement massif de camions transportant des produits café-cacao dans les zones portuaires d'Abidjan, de San Pedro et leurs environs, a effectué une mission dite spéciale dans les deux ports, le mercredi 14 janvier. Dans un communiqué, le Conseil reconnaît avoir inventorié 102 camions, dont 40 disposant de connaissances réguliers et 62 sans connaissances. Pour ces derniers, le Conseil, selon le communiqué de la Direction de la commercialisation intérieure, invite ceux dont les produits ont été convoyés sans connaissance à se présenter sans délai auprès des services compétents pour régulariser leur situation. À défaut, ils s'exposent aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur, prévoit l'institution. Le directeur général du Conseil du café-cacao (CCC), Koné Brahma Yves, avait rassuré, lors de sa dernière conférence de presse, que toute la production sera achetée.

SÉGUÉLA : LA MINE D'OR DÉPASSE SON OBJECTIF DE PRODUCTION DE 2025

La mine ivoirienne d'or Séguéla a connu sa deuxième année complète d'exploitation en 2025, après une mise en service en 2023. Pour cet exercice, son opérateur, Fortuna mining, y anticipait une production pouvant aller jusqu'à 147 000 onces d'or. En Côte d'Ivoire, la mine d'or Séguéla a produit au total 152 426 onces d'or en 2025, selon une mise à jour opérationnelle publiée, le jeudi 15 janvier 2026, par Fortuna Mining, la compagnie minière canadienne qui en assure l'exploitation. Cette performance lui permet de dépasser son objectif de production annuelle pour l'exercice sous revue, situé entre 134 000 onces et 147 000 onces d'or. Mise en service en 2023, Séguéla vivait en 2025 sa deuxième année d'exploitation complète. Les résultats opérationnels évoqués traduisent aussi sa montée en puissance progressive, avec une production supérieure d'environ 10 % à celle de 2024 (137 781 onces d'or). (Source : Ecofin)

6E ÉDITION DE L'AFRICAN DIGITAL WEEK : LES TECHNOLOGIES ÉMERGENTES AU CENTRE DES ÉCHANGES

« Technologies émergentes : façonnner l'Afrique de demain ». Tel est le thème central de la sixième édition de l'African digital week (Adw'26) qui se tiendra, les 1er et 2 juin, au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire. La cérémonie de lancement s'est tenue, le 15 janvier 2026, à la Maison de l'entreprise, à Abidjan-Plateau. Ce, en présence des professionnels de tous les secteurs d'activité, les représentants de l'administration publique, ainsi que les acteurs de l'écosystème numérique. L'initiative est de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), en co-organisation avec l'Union nationale des entreprises de télécommunications (UNETEL), le Club des directeurs des systèmes d'information (Club DSI Côte d'Ivoire) et le Groupement des opérateurs des technologies de l'information et de la communication (GOTIC), avec

le soutien du ministère de la Transition numérique et de la Digitalisation. L'objectif principal est de rassembler les acteurs du numérique et de l'économie africaine pour stimuler l'innovation, la transformation digitale et l'entrepreneuriat.



PRODUITS AGRICOLES ET INTRANTS : LA DGI ANNONCE UNE EXONÉRATION DE LA TVA DE 9%

La Direction Générale des Impôts (DGI) a annoncé, via un communiqué en date du 16 janvier 2026, l'application d'un taux réduit de 9 % de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à certains produits et opérations précédemment concernés par des exonérations supprimées dans le cadre de la loi de Finances 2026. Cette mesure vise, à en croire la DGI, à atténuer l'impact économique immédiat de la réforme fiscale sur des secteurs clés de l'économie nationale. L'annexe fiscale à la loi de Finances n°2025-987 du 19 décembre 2025, portant budget de l'État pour l'année 2026, a supprimé plusieurs exonérations de TVA prévues par le code général des Impôts. Cette suppression concernait notamment les opérations portant sur les fibres de jute et de sisal, les aliments pour bétail et animaux de basse-cour, les intrants entrant dans la fabrication de ces aliments, ainsi que leurs emballages, de même que les intrants destinés à la fabrication des engrains et leurs conditionnements.



DIFFÉRENCE DE PRIX DES MARCHANDISES SUR LE MARCHÉ : DR BAH-KONÉ (CNLVC) EXPLIQUE ET CONSEILLE LE CONSOMMATEUR

Dr Ranie-Didice Bah-Koné, Secrétaire exécutive (Se) du Comité national de lutte contre la vie chère (CNLVC), était l'invitée de la dernière édition du magazine « Le consommateur », diffusée par la Radiodiffusion télévision ivoirienne (RTI). La collaboratrice du ministre du Commerce et de l'Industrie, Dr Souleymane Diarrassouba, donne les raisons pour lesquelles on trouve en Côte d'Ivoire, dans un même quartier, dans différentes boutiques de proximité, un même produit qui affiche différents prix. « C'est la liberté des prix. Les prix sont libres et sont issus de la confrontation de l'offre et de la demande. C'est la rencontre entre des producteurs, commerçants, grossistes ; demi-grossistes et exportateurs qui viennent sur le marché avec leurs biens et services, et des consommateurs avec leurs besoins. C'est cette rencontre qui génère un prix pour chaque bien et chaque service, en fonction de la quantité du produit disponible et en fonction de la demande exprimée sur le marché », a expliqué Dr Bah-Koné.



PARTENARIAT ONECI-POSTE DE CÔTE D'IVOIRE : LA BOÎTE POSTALE DIGITALE OBLIGATOIRE RATTACHÉE AU NNI ARRIVE

Isaac Gnamba-Yao, directeur général de La Poste Côte d'Ivoire, a annoncé, le vendredi 16 janvier 2026, au cours d'une cérémonie de lancement à Azalaï Hôtel Marcory, d'un projet, porté avec l'Office national de l'identification de Côte d'Ivoire (ONECI), la mise en place d'un système de boîte postale digitale rattachée au Numéro national d'identification (NNI) qui sera effectif et obligatoire à partir du 1er mars 2026. Ce sera une application dénommée MaPoste et qui a été conçue, selon les initiateurs, comme « un guichet public digital ». Il a pour « objectif principal de simplifier les démarches administratives du quotidien, de réduire les déplacements et les files d'attente, et de sécuriser les échanges entre l'Administration et les usagers ». « MaPoste est bien plus qu'une simple application. C'est le socle de la transformation numérique de nos services publics, une avancée concrète vers une administration zéro papier, zéro carbone, et plus résiliente contre la fraude documentaire », a affirmé Isaac Gnamba-Yao à la présentation de l'application.



DOUANES IVOIRIENNES : UN BUREAU D'INFORMATIONS À NOÉ POUR SOUTENIR LE COMMERCE TRANSFRONTALIER DES FEMMES

Le Réseau ivoirien des femmes de la Zone de libre-échange continentale africaine (Rifem-Zlecaf) a ouvert, samedi 17 janvier 2026, un bureau d'informations au poste des douanes de Noé, dans le département d'Aboisso, afin de faciliter le commerce transfrontalier et l'accès à l'information pour les femmes commerçantes. Selon la présidente du conseil d'administration du Rifem-Zlecaf, Louvel Yao Noël, ce

bureau vise à relayer les informations officielles relatives aux procédures douanières et aux opportunités offertes par la Zlecaf, en cohérence avec la politique gouvernementale de facilitation des échanges commerciaux. Elle a indiqué que ce dispositif d'accompagnement est destiné, notamment, aux commerçantes ne disposant pas de moyens suffisants pour recourir aux services des commissionnaires en douane, en leur fournissant des orientations pratiques sur les démarches administratives.



SÉCURITÉ DU GAZ DOMESTIQUE : LE MMPE ENGAGE UNE VASTE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

Le gaz domestique est un allié précieux du quotidien. Il facilite la cuisson, améliore le confort des ménages et accompagne les moments de convivialité, notamment en période de fêtes et de grands rassemblements. Mais mal utilisé, il peut devenir un danger réel. En Côte d'Ivoire, de novembre à décembre 2025, une série d'explosions de gaz domestique (et incendies associés) a fait 35 morts à travers le pays. C'est pourquoi, depuis le 2 janvier 2026, le ministère en charge des Mines, du Pétrole et de l'Énergie (MMPE) a engagé une vaste campagne de sensibilisation sur la sécurité dans l'utilisation du gaz domestique, à travers des capsules de communication percutantes et accessibles à tous. « Le gaz, ce n'est pas un ballon. On ne joue pas avec ». Ce message fort rappelle une réalité souvent négligée qui revient à dire que l'utilisation du gaz butane comme carburant ou à des fins détournées est une pratique dangereuse et strictement interdite.

Société



CESEC : AKA AOUÉLÉ CONDUIT UNE MISSION EN GRÈCE ET EN FRANCE

Le président du Conseil économique, social, environnemental et culturel (CESEC) sera à la tête d'une « importante délégation ivoirienne » en Grèce, du 25 janvier au 2 février 2026. L'information émane de l'institution consultative ivoirienne qui assure que cette mission se situe dans le cadre d'une session annuelle de l'Association internationale des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires (AICESIS). Le président du CESEC fait partie des membres du conseil d'administration depuis deux mandats. « Cette rencontre réunira les dirigeants des institutions consultatives nationales venus de plusieurs régions du monde autour des questions liées au dialogue social et aux modalités de participation des forces économiques et sociales à l'élaboration des politiques publiques », rapporte un communiqué du CESEC. Ce positionnement stratégique, le président Eugène Aka Aouélé entend l'étendre aussi à Paris (France), où il présidera une importante réunion en sa qualité de président de l'Union des conseils économiques et sociaux et institutions similaires francophones (UCESIF).



CHANGEMENT CLIMATIQUE, SANTÉ... : DES EXPERTS RÉUNIS À ABIDJAN POUR DES RÉPONSES ADAPTÉES

Un atelier de réflexion sur la recherche liée au changement climatique et à la santé s'est tenu du 15 au 16 janvier, à l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire (IPCI), à Cocody. Placée sous le thème : « Recherche sur le changement climatique et la santé en Côte d'Ivoire : enjeux, défis et perspectives », cette rencontre a réuni des chercheurs, des responsables institutionnels, des acteurs du secteur de la santé ainsi que des partenaires techniques et financiers autour d'une problématique devenue cruciale pour le pays. Dans son allocution d'ouverture, le professeur Bamba Aboudramane, directeur de la Recherche au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a souligné l'urgence d'orienter les travaux scientifiques vers l'adaptation aux changements climatiques.



5E CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES ÉTUDES JAPONAISES : DES UNIVERSITAIRES NIPPONS ET AFRICAINS S'ENGAGENT POUR UNE COCRÉATION DES SOLUTIONS DURABLES

La cinquième conférence internationale sur les études japonaises a ouvert ses portes, le jeudi 15 janvier 2026, à Abidjan en Côte d'Ivoire, précisément à l'amphithéâtre François Yattien-Amiguet de l'École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSEA), autour du thème : « Cocréer des solutions durables : les leçons japonaises pour l'innovation socio-économique et environnementale en Afrique ». A l'ouverture de ce séminaire, le directeur de cabinet adjoint du ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, Dr Élisée Napari Yéo, qui présidait cette rencontre au nom du ministre Jacques Assahoré, s'est félicité du choix thématique de cette 5e édition. Aussi, a-t-il fait remarquer que cela cadre avec les ambitions de développement de la Côte d'Ivoire consignées dans le Plan national de développement (PND 2026-2030).



ENFANTS EN DIFFICULTÉ : UNE CHANCE POUR UN MÉTIER

Le gouvernement fait de la protection de l'enfant une priorité. Des actions concrètes sont menées en faveur de la réinsertion des enfants et adolescents en difficulté à travers l'apprentissage d'un métier. Au centre de service civique et au centre de réinsertion des mineurs, des jeunes en rupture avec les valeurs sociales bénéficient d'un encadrement structuré, axé sur la discipline, le respect et la citoyenneté. Après deux mois de resocialisation, ils sont orientés vers des formations qualifiantes dans des domaines tels que la cuisine, l'élevage, la couture, la coiffure, le maquillage ou encore les métiers du BTP, afin de faciliter leur insertion professionnelle. « Mes parents m'ont inscrit au centre de service civique pour m'aider à me recadrer sur le plan comportemental. Et comme je suis passionné de mécanique, j'ai choisi la filière BTP pour apprendre le métier », a témoigné Fidèle Otto, stagiaire volontaire. (Source : CICG)



ETFPA / CONSTRUCTION D'ÉTABLISSEMENTS, BOURSES D'ÉTUDES, RECRUTEMENTS : L'ESPOIR RENAÎT POUR LES PARENTS ET DES MILLIERS DE JEUNES

« Quand le Président de la République m'a nommé, il m'a demandé de trouver du travail à ceux que le système scolaire rejette, puisque jusque-là, je me suis occupé des cycles courts et des cycles longs (ingénieurs) après le Bac ». Ce sont ces propos que relève, chaque fois que l'occasion lui est donnée, Dr N'Guessan Koffi, nommé en 2021 ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage (METFPA). Le ministre N'Guessan Koffi est en effet arrivé à la tête du ministère avec une vision : repenser et revaloriser l'Enseignement technique, la Formation professionnelle et l'Apprentissage pour soutenir le développement socio-économique en vue de l'émergence rapide de la Côte d'Ivoire. Ce, autour de deux programmes majeurs : l'École de la deuxième chance (E2c) et l'Académie des talents (Act), faisant ainsi renaître de l'espoir pour les parents et des milliers de jeunes.



VU SUR LE NET

Politique



JÉRÔME PATRICK ACHI ÉLU NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE AVEC 84,98% DES VOIX (OFFICIEL)

Jérôme Patrick Achi, l'ancien Premier Ministre ivoirien, par ailleurs, député de la circonscription d'Adzopé, est le nouveau président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire. Candidat du parti présidentiel au poste de président de l'Assemblée nationale pour la législature 2026-2030, il a été élu le samedi 17 janvier 2026 au cours de la séance inaugurale de la troisième législature avec 215 voix, soit 84,98% des suffrages exprimés contre 36 voix, soit 14,23% des suffrages exprimés pour son adversaire, Yao Yao Lazare du PDCI-RDA. Il succède ainsi à Adama Bictogo qui a dirigé la chambre basse du parlement ivoirien de juin 2022 au 16 janvier 2026. "Je m'engage solennellement, à être le président de tous les députés et à présider notre Chambre avec humilité, parce que nul ne détient la vérité", a promis le nouveau président de l'Assemblée nationale ivoirienne.

COLLÈGE MODERNE DE SOUAFOUÈ DJAHAN (SAKASSOU) : UN CADRE ÉDUCATIF APPROPRIÉ ET SÉCURISÉ POUR AMÉLIORER LE RENDEMENT DES APPRENANTS

Les villageois de Souafouè Djahan étaient en fête, le 8 décembre 2023, en raison de l'inauguration du collège moderne de cette localité située à environ 15km de Sakassou (région du Gbéké). Bâti sur une superficie de 04 hectares, cet établissement est un cadre éducatif approprié et sécurisé pour améliorer le rendement des apprenants. Les bâtiments de cette belle œuvre architecturale comprennent un bloc administratif, 4 blocs de salles de classes avec des bureaux d'éducateurs, des blocs de laboratoires de sciences, d'histoire-géographie, un foyer, une bibliothèque, une infirmerie, des installations multisports et une salle informatique bien équipée. « C'est une chance d'avoir un collège sur place. Il permettra de faciliter l'éducation et la formation des enfants. Fini les longues distances, les grossesses des jeunes filles, les difficultés d'hébergement, etc. », témoigne Bertrand Koffi Akpolé. (Source : CICG)

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME SOCIAL DU GOUVERNEMENT : DES RÉALISATIONS CONCRÈTES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES POPULATIONS

La deuxième phase du Programme social du gouvernement (PSGouv) qui s'étendait sur la période 2022-2024, s'est achevée. Elle a permis l'accès des populations aux services sociaux de base et l'amélioration de leurs conditions de vie partout sur l'ensemble du territoire. Le bilan à fin décembre 2024 confirme sa pertinence et son impact dans le quotidien des bénéficiaires. Le Président de la République l'a affirmé dans son message à la nation du 31 décembre 2025 : les efforts en matière d'investissements sociaux vont se poursuivre. « Dans cette dynamique, le Programme Social du Gouvernement et le Programme Jeunesse du Gouvernement continueront d'être des instruments majeurs de notre action. Ils seront renforcés et mieux ciblés afin de répondre plus efficacement aux besoins des populations, notamment en matière de santé, d'éducation, de formation, d'accès à l'emploi et de protection sociale » a-t-il indiqué. Le gouvernement a mis le citoyen au cœur de son action en s'appuyant sur les performances économiques du pays pour prendre des mesures sociales fortes. (Source : CICG)



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC !

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.

